

RAPPORT N°24 : MOTION

M. le Président expose :

Tout d'abord, le conseil communautaire d'ALF tient à saluer l'exceptionnelle mobilisation de la population, des personnels soignants et de leurs syndicats, des collectifs et associations (DEHBA, CDDSP), des élus du territoire, qui a permis la réouverture rapide des services d'urgences de l'hôpital d'Ambert. Des milliers de personnes dans les cortèges, de multiples interventions des élus, une réunion publique avec plusieurs centaines de participants : tout cela a concouru à ce succès.

L'Agence Régionale de Santé débloque en urgence un million d'euros, la Région s'engage à accompagner financièrement les projets bâtimentaires de l'hôpital pour l'accueil des médecins, et le CHU met à disposition des médecins urgentistes.

Nous nous félicitons de ces décisions.

MOTION :

La situation de l'hôpital reste fragile et structurellement préoccupante.

Nous avons vu en quelques décennies se dégrader la situation : fermeture de la maternité en 2006, fermeture du bloc opératoire la nuit, les week-ends et les jours fériés en 2008, la fin des activités de chirurgie en hospitalisation complète en 2013 et aujourd'hui les menaces pèsent sur le SMUR et les urgences.

A ces difficultés, s'ajoutent la pénurie de médecins généralistes, en partie due au numéris clausus mis en place depuis les années 70, ainsi que le manque de personnels soignants – infirmier(e)s, aides-soignant(e)s- qui d'année en année s'aggrave.

En fait c'est l'ensemble du système de santé du Livradois-Forez qui se fragilise.

Il est indispensable de donner à l'hôpital des moyens pérennes pour lui assurer un avenir durable et serein. Cela passe par un engagement sur le long terme de l'Etat -- à travers l'ARS -- garantissant le maintien et le développement de cet établissement public en lien avec une politique efficace d'installation de médecins généralistes et de maillage du territoire en offre de soins.

Les collectivités locales sont prêtes à aller dans ce sens mais ne peuvent à elles seules mettre en œuvre cette politique de santé : le rôle de l'Etat est essentiel à la réalisation de cet objectif.

Le conseil communautaire d'ALF demande donc à l'Etat de travailler à la mise en œuvre d'une telle politique en concertation avec l'ensemble des partenaires. Nous sollicitons une rencontre avec les services de l'ARS pour définir les modalités de ce travail.

Il y va de l'avenir de notre territoire rural.

Sur proposition du Président,

Il est proposé au Conseil :

Délibération,

- d'approuver la motion telle qu'énoncée ci-dessus.